

Le REFLET Municipal

MOT DU MAIRE



COORDONNÉES

150 rue Baillargeon
Saint-Adelphé, Qc G0X 2G0

☎ 418-322-5721

418-322-5434

🌐 st-adelphe.qc.ca

✉ st-adelphe@regionmekinac.com

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h à 16h30

Saint-Adelphé
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

Dépôt légal Septembre 2020 - 399e parution

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage mensuel de 500 copies

Chers concitoyens, chères concitoyennes.

Malgré la covid-19 qui se poursuit, le Reflet Municipal fait son retour après quelques mois d'absences compte tenu que la plupart des activités ont repris dans notre municipalité et dans la région. Quoi qu'il en soit, toutes les consignes de la santé publique demeurent en vigueur et se doivent d'être respectées par chacun de nous. Je vous invite à suivre les mises à jour quotidiennes de la santé publique en consultant notre site internet au www.st-adelphe.qc.ca et en suivant le lien apparaissant sur la première page (onglet en bleu) covid19/ Pour tout savoir.

Vous trouverez également dans ce numéro à la page 5, les états financiers annuels de la municipalité se terminant le 31 décembre 2019 vérifiés par la Firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette SENCRL. La situation financière de la municipalité est relativement bonne; l'année 2019 se termine donc avec un surplus de fonctionnement budgétaire de 35 088\$ et au cumulatif des années antérieures d'un surplus total de 241 764\$.

De plus, nous sommes toujours dans l'attente des promesses de nos gouvernements (autant du provincial que du fédéral) concernant internet haute vitesse et la couverture cellulaire à l'ensemble du territoire de la municipalité.

Nous recherchons présentement des candidats(es) pour combler l'équipe des pompiers de la Régie des incendies du Centre Mékinac (RICM) afin d'assurer la présence requise sur notre territoire de pompiers formés pour la municipalité de Saint-Adelphé. Pour toute information, concernant le dépôt de votre candidature, la rémunération, les prérequis d'admission, la formation donnée par la régie, contactez la Municipalité de Saint-Adelphé 418-322-5721 ou RICM 418-365-1866.

La caisse Mékinac-Des Chenaux nous informe que le conseil d'administration de la caisse a pris la décision de fermer définitivement le service comptoir de Saint-Adelphé. Pour le moment, le guichet restera ouvert.

Paul Labranche

Le maire, Paul Labranche



DANS CE NUMÉRO

• Mot du maire	1	Régie des Incendies	7
• Affaires municipales	2	du Centre-Mékinac	
• Message du préfet et du maire	3	Activités dans Mékinac	8
• Rapport du maire	5	Communiqués	9
• Remerciements	7	Calendrier du mois	10

AFFAIRES MUNICIPALES

Résolutions de septembre

- ◇ Approbation du mandat à l'entreprise Sylvain Mongrain Enr. pour l'exécution des travaux de débroussaillage réalisés sur les rangs : Price, St-Pie et Haut St-Émile, sur le chemin du réservoir d'eau potable et sur le chemin des puits.
- ◇ Demande d'une aide financière : Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP).
- ◇ Mandat à un architecte pour une proposition d'arrêts de neige pour le centre multifonctionnel.
- ◇ Autorisation au maire et au directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Adelphe le bail et les conditions pour l'emplacement d'une tour cellulaire avec la compagnie Telus Communication Inc.
- ◇ Présentation de la candidature des Incroyables Comestibles aux Fleurons du Québec pour le prix reconnaissance en agriculture urbaine.
- ◇ Approbation des travaux de voirie réalisés dans la municipalité, avec l'aide de subventions dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet-Projets particuliers d'amélioration.
- ◇ Mandat à la CAPSA pour fournir des trousse d'analyse d'eau potable de puits privés.
- ◇ Avance de fonds accordée au Centre de Loisirs de St-Adelphe pour les travaux d'amélioration du centre multifonctionnel.
- ◇ Renouvellement du mandat à M. Pascal Charland, courtier immobilier pour la vente du terrain situé sur la rue du Moulin, près du H.P.R. et appartenant à la municipalité.



L'EAU DE VOTRE PUIT EST-ELLE POTABLE ?

La municipalité de Saint-Adelphe est heureuse de se joindre à l'organisme de bassin versant CAPSA et d'autres municipalités de la région pour offrir des analyses d'eau à prix avantageux à ses citoyens.

Selon vos besoins, vous pouvez réaliser une analyse microbiologique (30 \$), physico-chimique (45\$), des nitrites et nitrates (18\$) et/ou du pesticide glyphosate (150\$). Des frais de disposition de l'eau (5\$) et les taxes sont à prendre en considération.

Le ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC) recommande d'analyser les paramètres microbiologiques au moins deux fois par année, soit au printemps et à l'automne, et au moins une fois pendant la période d'utilisation d'un puit pour les paramètres physico-chimiques.

Il sera possible de vous procurer la trousse de votre choix au bureau municipal du :

1^{er} octobre au 15 novembre 2020

Une fois l'analyse réalisée par un laboratoire accrédité, vos résultats vous seront communiqués par l'OBV CAPSA et demeureront confidentiels.

Ce projet est réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau de l'OBV CAPSA et plus particulièrement pour assurer à la population une eau potable de qualité et en quantité suffisante.

Pour plus d'informations, communiquez avec Marc-André Demers de l'OBV CAPSA au 418-933-4985 ou par courriel

AVIS À NOS CITOYENS



L'automne s'installe lentement et semble bien décidé à demeurer en place. L'air plus frais de cette saison nous amènera à fréquenter davantage les endroits fermés et à délaissier tranquillement les grands espaces extérieurs.

Toutefois, nous nous devons de garder en tête l'importance de se protéger du virus qui court toujours.

La MRC de Mékinac et chacune de ses 10 municipalités désirent rappeler à tous les citoyens qu'il est de notre devoir collectif de demeurer vigilants face à la possibilité d'affronter une deuxième vague de propagation de la COVID-19.

Depuis les derniers mois, nous prouvons que tous ensemble, nous pouvons sortir plus forts des épreuves. Cet effort collectif se déploiera efficacement et facilement si nous y mettons du nôtre dans chacune de nos actions quotidiennes.

Respectons-nous les uns les autres, citoyens et commerçants, en portant le masque dans les lieux publics et dans nos commerces locaux. Gardons nos distances pour demeurer près des gens que nous aimons le plus longtemps possible. Lavons-nous les mains et limitons les contacts avec les surfaces que nous pouvons éviter de toucher.

Demeurons unis, forts et surtout en santé.

Bernard Thompson, préfet

Paul Labranche, maire



ALERTES MUNICIPALES

Vous n'êtes toujours pas inscrit à l'application Web Alertes Municipales ?
Il est encore temps !!!

Cette nouvelle plateforme Alertes Municipales permet de vous transmettre rapidement par message téléphonique, par texto (SMS) ou par courriel, les alertes municipales importantes.

Nous vous suggérons **fortement** de vous inscrire.

Il vous suffit d'aller visiter le site web de la Municipalité de Saint-Adelphe : www.st-adelphe.qc.ca et cliquer sur l'onglet alertes que montré ci-bas.



Le numéro qui apparaîtra sur votre afficheur au moment de l'alerte sera toujours le : **581-204-8100.**

municipales dans la page d'accueil tel

EXEMPLE D'ALERTE

Alertes Municipales - Municipalité de Saint-Adelphe

Rinçage du réseau d'eau. Nous souhaitons vous aviser que nous avons procédé au rinçage du réseau. Il est possible que l'eau soit brouillée ou colorée. L'eau demeure propre à la consommation, mais nous vous recommandons de laisser couler jusqu'au retour à la normale.

** Si toutefois vous n'avez pas accès à internet, il nous fera plaisir de vous inscrire en appelant le bureau du secrétariat municipal au 418-322-5721, poste 1.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE



Il est permis dans la municipalité, entre le **1^{er} octobre 2020** et le **30 avril 2021**, d'installer un abri d'auto temporaire.

Hors de la période autorisée, les abris d'auto temporaires doivent être entièrement démontés.

Après cette date, des avis ou même des constats d'infraction pourraient être émis

SITES DE RÉCUPÉRATION DES RÉSIDUS VERTS



Comme à chaque année, la municipalité de Saint-Adelphe, dispose de deux endroits où l'on peut déposer nos feuilles mortes, notre gazon et nos plantes. Les endroits désignés sont au 150 rue Baillargeon, dans un enclos près de la patinoire, ou encore au 420 rang Saint-Joseph à la Ferme Jalico inc. (Jacques Gauthier propriétaire) et ce, jusqu'au **1^{er} novembre 2020 inclusivement**.

Afin d'assurer la propriété des lieux, nous demandons aux résidents de vider le contenu de leurs sacs à l'endroit précis où seront recueillis les résidus verts et de rapporter les sacs vides avec eux, ou bien les déposer dans le bac placé



«L'office municipal d'habitation de Mékinac a présentement quelques logements de disponible.

Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité, veuillez communiquer avec l'office au 418-289-4033.

Rapport du maire

Faits saillants suite au dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs

Année 2019

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la Municipalité de Saint-Adelphe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019, lesquels ont été vérifiés par la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette SENCRL et déposés à la séance ordinaire du conseil le 6 juillet 2020.

Ce rapport indique que les états financiers, dans leurs aspects significatifs, donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle.

Municipalité de Saint-Adelphe

Revenus et charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2019

Revenus		Charges	
Taxes	1 125 487	Administration générale	387 126
Paiement tenant lieu de taxes	7 795	Sécurité générale	204 851
Transferts	221 658	Transport	566 824
Services rendus	28 452	Hygiène du milieu	337 266
Autres revenus	71 653	Santé, bien-être, OMH	6 937
		Aménagement, urbanisme	71 475
		Loisirs, culture	82 158
		Frais de financement	<u>16 460</u>
Total des revenus	1 455 045	Total des charges	1 673 097

Municipalité de Saint-Adelphe

Sommaire des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2019

(A) Revenus	1 455 045
Plus : Investissement	<u>15 000</u>
	1 470 045
(B) Charges	<u>1 673 097</u>
(A – B) Excédent (déficit) de l'exercice	(203 052)
Moins : revenus d'investissement	<u>(15 000)</u>
(C) Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	<u>(218 052)</u>
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	268 545
Financement à long terme des activités de fonctionnement et remboursement de la dette à long terme	(16 711)
Affectations	
Activités d'investissement	(18 694)
Excédent accumulé vs résolution 2019-12-300	<u>20 300</u>
(D)	<u>253 440</u>
(C – D) Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	35 388
Surplus accumulé au 31 décembre 2019	241 764

Rémunération des élus

Pour l'exercice financier 2019, la rémunération mensuelle de base pour le maire est fixée à 826,27\$ et pour les conseillers elle est fixée à 275,43\$. L'allocation mensuelle de dépenses pour le maire est fixée quant à elle à 413,03\$ et 137,72\$ pour les conseillers.

Listes des contrats de plus de 25 000\$ en 2019 (plus taxes)

Contractant	Montant	Objet du contrat
Services Cité propre	43 240\$ ---	enlèvement transport ordures
Marcel Guimond & Fils	130 655\$ ---	déneigement hiver 2018-2019
Lebel Asphalte	97 229\$ ---	pavage
Marcel Guimond & Fils	64 533\$ ---	travaux voirie, location machinerie, chlorure calcium

Différents services axés sur le territoire 2019

Sûreté du Québec	89 960\$	
MRC (quote-part)	58 579\$	
MRC (mandataire RGMRM)	29 294\$ ---	collecte, transport de la récupération
MRC (mandataire RGMRM)	45 000\$ ---	Enfouissement matières résiduelles
Régie incendies Centre-Mékinac (quote-part)	71 700\$	

Faits saillants de l'année 2019

- **Différentes activités tout au long de l'année :**
 - Fête au Village (janvier), Tournoi de hockey bottines (février), Journée de la Famille (mai), Fête Nationale (juin), St-Adelforce (juin), Journée de la Culture (septembre), Incroyables Comestibles, Centre de Loisirs.
- **Adhésion aux Fleurons du Québec :**
 - Ils ont comme mission d'organiser, soutenir et développer le programme de classification pour les municipalités du Québec par une charte des Fleurons (de 1 à 5 fleurons) pour l'embellissement horticole réalisé par tous groupes de citoyens qui l'habitent.
- **Adoption du Plan de mesures d'urgence :**
 - Ce plan regroupe et organise les ressources humaines et matérielles utiles afin de mettre à contribution, de façon structurée, les intervenants de la Municipalité de Saint-Adelphe et nos nombreux partenaires. Cette façon de procéder devrait nous permettre de gérer et de coordonner nos interventions d'urgence avec succès, dans un esprit d'entraide collective.
- **Approbation de la politique familiale adoptée par la MRC de Mékinac et adhésion de la Municipalité de Saint-Adelphe à cette politique :**
 - Maintenir et développer le réflexe famille dans toutes les prises de décisions municipales et organisationnelles, maintenir, adapter et améliorer la qualité des services municipaux s'adressant aux familles, favoriser les relations avec les familles, ainsi qu'avec la municipalité et ses services, offrir un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre pour les familles, encourager les initiatives provenant du milieu et qui sont orientées vers la famille.
- **Acceptation de l'offre de service de ADN Communication :**
 - Service de personnalisation et de mise en place d'une application Web « Alertes municipales » : que différentes alertes municipales peuvent survenir en tout temps concernant des avis urgents à transmettre dans les meilleurs délais à la population de Saint-Adelphe tels que : (avis d'ébullition, interruption de l'eau potable, bris d'aqueduc, risque d'inondation, alerte environnement, incendie, fuite de matière dangereuse, non consommation de l'eau, glissement de terrain, entraves à la circulation, etc).
- **Programmes d'aide financière toujours en vigueur :**
 - Une aide financière pour des travaux de construction, d'agrandissement, ou de rénovation dont l'augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale est supérieure à 50 000\$.
 - Une aide financière aux exploitants d'entreprises manufacturières et de services s'établissant sur le territoire de Saint-Adelphe.
 - Une aide financière aux propriétaires (avec ou sans enfant) qui achètent une résidence de plus de 20 ans sur le territoire de Saint-Adelphe.
- **Prolongement de la ligne aérienne du rang Sud-Est :**
 - Prolongement de la ligne électrique en collaboration avec la MRC de Mékinac et Hydro-Québec, dans le rang Sud-Est afin de brancher les cinq chalets existants qui n'étaient pas encore desservis par le service.
- **Voirie intermunicipale : considérer la route reliant St-Adelphe à St-Ubalde comme route collectrice :**
 - Demande conjointe de la Municipalité de Saint-Adelphe et celle de Saint-Ubalde au Ministère des Transports du Québec afin de reclasser le tronçon de la route reliant les deux municipalités, route collectrice, soit à un niveau de réseau supérieur et qu'elle devienne à la charge dudit ministère. La demande par les deux municipalités est faite également avec l'appui des députés les représentants soit, M. François-Philippe Champagne et Mme Sonia Lebel.
- **Internet haute vitesse et cellulaire (en suivi) :**
 - Une demande a été faite aux gouvernements du Canada par le biais de M. François-Philippe Champagne et du Québec par le biais de Mme Sonia Lebel, afin de mettre en place des programmes d'aide qui favoriseront rapidement les déploiements dans les communautés du territoire de la MRC de Mékinac, dont Saint-Adelphe, et qui n'ont pas les services dont l'ensemble des communautés bénéficient au sein même de la MRC.

Conclusion

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les élus et les employés municipaux qui offrent une qualité de services et ce, tout en maintenant une saine gestion financière.

De plus, je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles, les représentants des organismes et des institutions, ceux et celles qui assurent le bon fonctionnement du site Web, du panneau numérique, de la bibliothèque, du Centre de Loisirs, du comité consultatif en urbanisme, de la régie des incendies Centre Mékinac, des premiers répondants, tous et toutes contribuent tout au long de l'année, au succès et au développement de la Municipalité de Saint-Adelphe.

Paul Labranche, maire

SINCÈRES REMERCIEMENTS



1922-2020

Les membres de la famille Labranche vous remercient très sincèrement pour votre amicale présence à ses côtés lors de ces difficiles moments, par vos paroles chaleureuses, par l'envoi de fleurs, par les touchants messages de sympathies et d'affection que vous nous avez exprimés lors du décès de

Gabrielle Perron Labranche survenu le 1^{er} août 2020.

« Une personne chère ne nous quitte jamais. Elle vit au plus profond de notre cœur et pour la revoir il suffit de fermer les yeux. Quelle reste vivante à jamais dans le souvenir des gens qui ont eu la chance de la connaître. »

La famille Labranche : son époux Léonce, ses enfants Noël, feu Cécile, Thérèse, André, Claude, Paul, Jean-Pierre, Raymonde, Raymond et leurs conjoints, conjointes ainsi que ses petits-enfants.

ACTION DE GRÂCES

Prendre note que les bureaux de la municipalité ainsi que ceux de Postes Canada seront fermés lundi le 12 octobre. Bon congé !



RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC

L'automne arrive à grand pas et le chauffage au bois aussi !!! Vous trouverez dans cet article quelques conseils de sécurité concernant le chauffage au bois.

Examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts.

Faites ramoner la cheminée chaque année! Le créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer

Assurez-vous que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet.

Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.

Utilisation de votre appareil de chauffage

Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.

Utilisez des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.

Faites brûler peu de bûches à la fois.

Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.

Les cendres chaudes

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tout bâtiment pour une période d'au moins 3 à 7 jours.

Soyez à l'affût

Si le mur derrière le poêle à bois devient chaud, faites inspecter la cheminée par un professionnel.

En cas de feu de cheminée : Fermez la clé; Sortez immédiatement; Contactez le 9-1-1

Et surtout n'oubliez pas d'installer un détecteur de monoxyde de carbone, ça sauve des vies.

ACTIVITÉS DANS MÉKINAC

Les organismes à but non lucratif qui veulent faire paraître un communiqué dans le journal *Le Reflet municipal* doivent le faire parvenir au plus tard le 15 du mois, au bureau du secrétariat municipal ou par courriel à caroline.moreau@regionmekinac.com

PROGRAMMATION AUTOMNE 2020



Octobre

Les mardis 6, 13, 20 et 27 octobre à 13h30
Capsules anti-stress avec Anne-Marie Charest

Jeudi 15 octobre à 13h15
Causerie avec Nicole Houle, accueillir l'inattendu, vivre avec le chaos

Jeudi 22 octobre à 13h15
Atelier de pain par visioconférence avec Sylvie St-Onge

À surveiller sur notre page Facebook

6 octobre : Journée nationale des Centres de femmes
17 octobre : Marche mondiale des femmes



301, rue st-Jacques # 210
418-289-3630
www.apham.org

L'APHA Mékinac a pour mission de :

Regrouper, soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition.

Informier et sensibiliser la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac.

Calendrier des activités : Octobre 2020

Mercredi	7	Soupe de l'amitié, viactive et jeu/chants.
Mercredi	14	Assemblée Générale Annuelle de l'association suivi d'un dîner style boîte à lunch.
Mercredi	21	Soupe de l'amitié, viactive et jeu/chants.
Jeudi	22	Atelier sur la Nutrition avec Madame Céline Raymond
Mercredi	28	Dîner d'Halloween et activités s'y rattachant.

Les activités peuvent variées ou être annulées, nous vous aviserons à l'avance.



9 octobre	Convocation : AGA	13h15	Salle Aubin Ste-Thècle (inscription obligatoire)
15 octobre	Aider sans s'épuiser : Affronter nos peurs	13h15 à 15h	Local 217 Ste-Thècle (inscription obligatoire)
20 octobre	Journée de ressourcement -Concilier le cœur et la raison	13h15	Gymnase, gratuit (inscription obligatoire) 660 Principale St-Luc-de-Vincennes
29 octobre	Café-Jasette	13h15 à 15h	Local 217 Ste-Thècle (inscription obligatoire)

Il est OBLIGATOIRE de réserver par téléphone pour toutes les activités, puisque celles-ci ont des places limitées. Certaines activités seront également disponibles par Zoom (1-855-284-1390).

COMMUNIQUÉS



Persévérer à distance : Un espace pour étudier à Carrefour Emploi Mékinac

Le Carrefour Emploi Mékinac a décidé d'offrir un coin d'études pour les étudiants de Mékinac. Un endroit pour étudier, un endroit pour assister à ses cours en ligne, un endroit pour se motiver ; bref, un endroit pour persévérer.

Le Carrefour met à la disposition des jeunes adultes un local d'études avec connexion internet haute vitesse, un accès à des ordinateurs, une imprimante et un photocopieur.

L'espace d'étude est maintenant à votre portée!

La salle d'étude est une initiative du Carrefour Emploi Mékinac pour répondre à une demande suite à la situation scolaire engendrée par la pandémie. Située au 581 rue Saint-Paul à Saint-Tite, cette salle multifonctionnelle est dotée d'équipement multimédia en plus d'être dans les bureaux du Carrefour, qui peut vous offrir un soutien personnalisé. Cette salle vous permettra de suivre vos cours en ligne, de faire vos travaux et de vous préparer à vos examens dans une ambiance calme et propice à l'apprentissage. Les autres services du Carrefour sont aussi accessibles sur place et dans le respect des consignes de la santé publique.



Prêt d'ordinateur

Des ordinateurs portables peuvent être empruntés au comptoir d'accueil pour la période d'étude à l'intérieur des locaux du Carrefour Emploi Mékinac et pour des fins pédagogiques. Une carte d'identité est requise pour l'emprunt des portables. La carte est conservée au comptoir de prêt jusqu'au retour de l'ordinateur.



La petite vie de Saint-Cœur-de-Marie

6^{ème} chronique

Permettons-nous une chronique d'abord pastorale pour la rentrée!

Le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge Marie, l'équipe de pastorale paroissiale, responsable de la mission, reprenait avec bonheur ses rencontres en personne, accompagnée par notre animateur diocésain. Au menu, échanges sur le déroulement de nos célébrations et sur les ajustements à faire pour maintenir la vigilance: Covid oblige.

Le relâchement observé et médiatisé durant l'été dans nos villes et villages nous guette aussi...Merci à nos bénévoles qui continuent de mettre la main à la pâte pour assurer la sécurité de tous! Chacun a partagé ses joies de célébrer à nouveau, puis ses frustrations liées aux exigences de la santé publique : oui, nous avons retrouvé les messes dominicales, les baptêmes, les funérailles, mais nous ne pouvons plus chanter, nous serrer la main, nous consoler en s'embrassant, monsieur le curé ne peut plus bénir et oindre les petits enfants en les touchant lors de leur baptême et on recommande de ne plus piquer de jasette sur le perron de l'église. On nous met en garde contre tous ces gestes pleins d'humanité que le Christ Jésus a distribué largement lors de son passage parmi nous.

Mais nous sommes baptisés! Nous croyons que le Seigneur, qui est disparu à nos regards à l'Ascension, demeure tout proche, comme Il l'a promis. Comme lui, nous voulons rester proches et attentifs les uns aux autres en observant au mieux les précautions recommandées. Notre créativité sera sollicitée! La transmission de la foi était aussi à l'ordre du jour: des jeunes ont été laissés en plan en mars dernier, alors qu'ils se préparaient aux divers sacrements...que ferons-nous désormais pour poursuivre ce service? Bienvenue aux nouvelles idées!

Par ailleurs, les visites de l'architecte pour la préparation des carnets de santé de nos églises sont presque terminées. Les rapports seront déposés en novembre. Des constats s'imposeront. En attendant, le conseil de Fabrique jongle avec les fins de mois qui sont le lot d'une paroisse, comme de n'importe quel ménage! En terminant, voici l'horaire des messes à partir d'octobre :

On se reparle le mois prochain!

Julie Simoneau, marguillière

Notre-Dame-des-Anges
Saint-Adelphe
St-Rémi
Ste-Thècle
St-Éloi

2^e, 3^e, 4^e dimanche du mois à 10h30

1^e, 3^e, 4^e dimanche du mois à 10h30

1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e dimanche du mois à 10h30

chaque dimanche à 9h00

2^e, 4^e samedi du mois à 16h00

CROIX-ROUGE CANADIENNE, COURS DE FORMATION « GARDIENS AVERTIS »

Chers parents, la municipalité de Ste-Thècle offrira encore une fois, un cours de formation « Gardiens avertis » à Ste-Thècle au lieu que vos enfants soient obligés d'aller le suivre à l'extérieur. **Les jeunes des municipalités voisines sont les bienvenus car il faut un minimum de 20 inscriptions !**

La formation aura lieu le mardi 5 janvier 2021

Veuillez manifester votre intérêt le plus vite possible à Julie Veillette, directrice des projets spéciaux soit par téléphone au 418-289-2070 poste #3 ou par courriel à julie.veillette@regionmekinac.com

COURS « GARDIENS AVERTIS »

Le cours Gardiens avertis a été entièrement revu et enrichi afin de mettre davantage l'accent sur les techniques de secourisme. Ce cours couvre une vaste gamme de sujets, allant de la gestion des comportements difficiles aux compétences en leadership, en passant par ce que l'on attend de la part des gardiennes et gardiens d'enfants. Le cours Gardiens avertis approfondira et renforcera le sentiment de responsabilité que les jeunes ressentent lorsqu'ils gardent des enfants. En s'appuyant sur les dernières données scientifiques, les méthodes pédagogiques du nouveau programme ont également été revues afin de faciliter l'apprentissage des soins à donner en cas d'urgence.

Préalable














- Être âgé de 11 à 15 ans (ou avoir complété la 5e année)

Contenu

- Comment être responsable et faire preuve de leadership.
- Comment prendre de bonnes décisions et gérer les comportements difficiles.
- Les stades de développement des enfants et les stratégies adaptées à chacun.
- Comment nourrir et habiller les enfants et les bébés, jouer avec eux et changer une couche.
- Comment reconnaître et prévenir les situations dangereuses, faire des choix éclairés et promouvoir les comportements sécuritaires.
- Les notions de secourisme de base.
- Le gardiennage comme emploi. 21

Endroit : Salle Aubin de l'Hôtel de ville, 301, rue St-Jacques, Ste-Thècle G0X 3G0

OCTOBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 	2	3 Écocentre 8h à 12h
4	5 Séance du conseil 20h	6 9h-11h et 14h-16h 	7 14h-16h et 18h-20h 	8 	9	10 Écocentre 8h à 12h
11	12 Bureau fermé Action de Grâ- ces	13 9h-11h et 14h-16h 	14 14h-16h et 18h-20h 	15 	16	17 Écocentre 8h à 12h
18	19	20 9h-11h et 14h-16h 	21 14h-16h et 18h-20h 	22 	23	24 Écocentre 8h à 12h
25	26	27 9h-11h et 14h-16h 	28 14h-16h et 18h-20h 	29 	30	31 Écocentre 8h à 12h

Légende :  Déchets  Recyclage  Bibliothèque